



# Mariage

## LIGNE DU TEMPS

### 3 MOIS AVANT

Récupérez vos actes de naissance datant de moins de 3 mois avant la date du mariage

### 1 MOIS AVANT

Paiement des 70% restants

### 1 À 2 SEMAINES AVANT

Réception du CCAM

### UNE FOIS ARRIVÉS À MAURICE

Rencontre avec votre Wedding planner

### JOUR J

Cérémonie de mariage

### 5-6 MOIS APRÈS

Réception de la transcription à votre domicile

### 3 À 24 MOIS AVANT

Prise de contact  
Décision du lieu, de la date et du nombre d'invités  
Mise en place des détails (fleurs, chanteur, gâteau etc)  
Paiement des 30% d'acompte

### 2 MOIS ET DEMI AVANT

Envoyez vos documents ORIGINAUX à l'ambassade de France  
Envoyez nous vos documents pour l'état civil mauricien

### MINIMUM 10 JOURS AVANT

Publication des bans dans votre mairie

### JUSTE AVANT VOTRE DÉPART

Assurez vous d'avoir tout vos documents nécessaire en originaux dans votre valise

### 2 JOURS OUVRÉS AVANT

Formalités à Port-Louis et au bureau d'état-civil régional

### 2 JOURS OUVRÉS APRÈS

Dépôt des documents à l'ambassade pour la transcription